

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **Hugues, Clovis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 26

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

permanente, le militarisme européen est la cause principale de la stérilisation actuelle des campagnes et la ruine des pays.

Il y a 70 habitants par kilomètre carré, en France, et chacun y a sa place au soleil, chacun peut y gagner sa vie. Or, dans certaines régions aussi privilégiées que la France, telles que l'Amérique du nord, à pareil climat et à pareil sol, il n'y a que 4 habitants par kilomètre carré ! aussi la Terre reste-t-elle de plus en plus sans culture.

Non seulement la guerre n'est pas un fléau nécessaire, mais il est plus nuisible que tous les autres, parce qu'il les amène tous, et que la maladie, la ruine et la famine suivent partout la guerre sur son passage....

Mais, pour nous édifier complètement sur le degré de la folie humaine, nul tableau n'est plus instructif encore que celui des budgets nationaux et de la manière dont les nations dépensent leurs ressources.

Pour se tuer convenablement, il faut beaucoup d'argent, car chaque homme tué revient à 35,000 francs environ... L'Europe dépense plus de six milliards par année pour répandre le sang de ses enfants. Nous payons, en France seulement, deux millions par jour pour cela. La guerre d'Amérique n'a pas coûté moins de 28 milliards. Depuis la guerre de Crimée seulement, jusqu'à celle de 1870-1871, les nations civilisées de l'Europe et de l'Amérique ont dépensé, pour s'entre-détruire, cinquante milliards de budget ordinaire. Total, *cent cinq milliards*. Le total des cent dernières années a coûté au budget des nations la somme officielle de 700 milliards, sans compter les deuils, les ruines et tout le reste.

Pour une partie seulement de cette somme fabuleuse, on aurait pu élever et instruire gratuitement tous les enfants ; on aurait pu construire toutes les lignes de chemins de fer ; on aurait pu donner toutes ses applications à la réalisation de la navigation aérienne ; on aurait pu supprimer les douanes, les octrois et les entraves à la liberté des transactions commerciales ; on aurait pu guérir toutes les misères qui ne sont pas dues à la paresse ou aux infirmités ; on aurait pu peut-être déjà correspondre avec les habitants des autres mondes !... On aurait pu... Mais que disons-nous ? On pourrait être heureux et on ne le veut pas !

Le fils de famille qui se conduirait comme le font les gouvernements des nations les plus civilisées de l'Europe, serait mis en interdit, condamné au baignoire ou à l'échafaud, suivant les juges, mais assurément ne serait considéré par personne comme jouissant du plein exercice de sa raison. Est-ce le crime ou la folie qui domine ? Les deux s'unissent pour se partager le monde. »

L'ABUS DU FÉDÉRAL.

Genève, 22 juin.

Rassurez-vous ! Ce n'est point de politique, mais tout au plus de syntaxe que je veux vous entretenir. Avez-vous remarqué combien, dans notre brave Suisse romande, — pourtant si ferme sur les principes sacrés de l'autonomie cantonale, — on use et

abuse, à propos et hors de propos, à tors et à travers, du qualificatif *fédéral*. On le met à toutes sauces : Nous avons le Conseil fédéral, le Tribunal fédéral, le drapeau fédéral, le brassard fédéral, le tir fédéral, que sais-je encore ?

Nous avions autrefois le colonel, le major ou le capitaine fédéral ; nous portons encore le deuil des pauvres allumettes fédérales, que nous eûmes la douleur d'accompagner, il y a peu, à leur dernière demeure, après une existence aussi mouvementée qu'éphémère. Nous aurons demain l'alcool fédéral et, dans quelques années, — gardez-vous d'en douter, — le tabac fédéral !

Nous jouissons, par privilège unique, depuis tantôt quarante ans, du français fédéral, — beaucoup trop fédéral, hélas ! — Je voudrais pouvoir vous annoncer, dès aujourd'hui, en quelle année bénie, sous quels cieus fortunés, dans quelle cité célèbre naîtra le grand homme, le magistrat de génie qui délivrera nos arrière-neveux de l'affreux pathos qui a cours à Berne sous cette désignation baroque. Je m'assure que vous partagez ma foi absolue en ce grand événement des temps futurs. Pour aujourd'hui, contentons-nous de l'espérance, qui est, dit-on, la suprême consolation des affligés !

Par une de ces contradictions bizarres qui feront toujours l'étonnement des philosophes, le canton le plus autonome, le plus entiché de ses traditions et de son histoire — Genève, puisqu'il faut l'appeler par son nom, — est aussi celui qui fait la plus forte consommation du « *fédéral* ». On voit, aujourd'hui encore, dans quelques communes suburbaines, des dépôts de poudre « fédérale ». Au lieu de : « bureau des postes de Chêne, Carouge, etc. », ce qui serait utile, au moins pour les étrangers, on lit, non sans étonnement, les mots : « postes fédérales », ce qui est simplement ridicule, attendu qu'il n'en existe pas d'autres... Enfin, les péages, ce bouc Azazel chargé des péchés... pardon, des déceptions du commerce genevois, sont transformés en « douanes fédérales ».

Ne serait-il pas temps de réagir contre cette ridicule manie et ne peut-on être bon Suisse sans abuser du « fédéral » ?

LUDOVICUS.

Notre correspondant a très probablement écrit les lignes qui précèdent dans un moment de mauvaise humeur, qui sera bien vite oublié dans ces jours d'allégresse où le prochain tir fédéral réunira à Genève tant de confédérés qui viendront y resserrer le lien fédéral dans cette grande joute pacifique et fédérale de tous les tireurs fédéraux.

A propos du dernier changement de ministère en France, M. Clovis Hugues a publié une charmante boutade en vers, dont voici quelques strophes :

O Sabaoth, dieu des armées !
Tu réduis en vaines fumées
Tout ce qu'avait fait Boulanger.
Quelle anxiété dans la ligne !
Ferron survient, et la consigne
Va peut-être encore changer.

Remplacera-t-on par le sistre
 Les tambours en peau de ministre
 Qu'un autre avait répudiés ?
 Supprimera-t-on l'épaulette,
 Qui traîne après elle, ô conquête !
 Des tas de cœurs incendiés ?

Dira-t-on aux barbes frisées :
 « Nous vous avons autorisées :
 « Vous disparaîtrez dès ce soir,
 « Vous vous en irez comme un rêve
 « Sous ce diminutif du glaive
 « Que nous appelons le rasoïr ! »

Ferron ne me rassure guère...
 Quoi ! ce ministre de la guerre
 Oserait toucher aux tambours,
 Aux tambours qui font des merveilles,
 Pareils à des essaims d'abeilles
 Lâchés à travers les faubourgs !

Mais, ô ministre que vous êtes !
 Oubliez-vous que ces baguettes
 Qui battent le taratara,
 Ont, aux jours de la délivrance,
 Fait vibrer l'âme de la France
 Dans les petits doigts de Barra ?

Le vieux proverbe n'est point bête :
 Tout ce qui vient de la trompette
 Retourne aux tambours belliqueux ;
 Sans compter qu'ils ont la peau dure
 Et qu'un ministère qui dure,
 Ne dure jamais autant qu'eux !

On pourro mau élévâ,

Quand cauquon vo fâ on serviço, âo que vo baillè oquiè, lo mein qu'on pouèssè fèrè, c'est dè bin remachâ et d'être honèto avoué lè bràvès dzeins que volliont bin s'èinquitâ dè vo. Mâ faut que cein que vo lào ditès sâi de dè bon tieu, et ne faut pas fèrè sa Sophie, coumeint on dit, po lào fèrè eincreirè qu'on lè z'amè atant què lo bon Dieu, kâ cèin n'est rein què dè la frinma po tâtsi dè lào déguenautsi oquiè, et cliiâo que lo font sâvont qu'on preind mè dè motsès avoué dâo mâ qu'avoué dâo venégro, et ne lào fâ rein dè fèrè lè z'hypocrito et dè derè tot lo contréro dè cein que peinsont, se cein pào lào rapportâ oquiè. L'ont 'na concheince ein gomma.

Se ne faut pas être dinsè faux, ne faut portant pas non plie ètrè molonèto et remachâ ein remâo-feint cliiâo que vo baillont, coumeint se cein vo z'étâi dû. Na, kâ cein n'est pas bin non plie, et cliiâo qu'ont lo bounheu dè poâi fèrè la charitâ, quand bin cognâissent lo tabâ, âmont onco mi bailli à cliiâo que remachont trâo qu'âi potus et âi bordons que ne sont jamé conteints, coumeint cé que vé vo contâ l'histoire.

On gaillâ, tot estraupîâ, étâi achetâ à 'na crâijâ dè duè tserrâirès po demandâ l'ermonna âi dzeins que passâvont, et teindâi on espèce d'écoualetta en bou po que tsacon mettè oquiè dedein ; mâ ne s'èinroutsivè pas à derè grand-maci.

On monsu, bin revou, que lo vâi, ein a pedi et lài tsampè onna pice d'on franc, que l'autro raccroquè avoué se n'écoualetta, mâ sein fèrè asseimblant et sein pî remachâ.

— Mè seimbiè, se lài fâ lo bravo monsu, qu'étâi

ein colère dè vairè on têt molonèto et que lài volliâvè fèrè on aleçon, mè seimbiè, me n'ami, què quand on vo baillè on franc, lo mein que vo pouèssi fèrè l'est dè remachâ et dè trairè voutra carletta !

— Trairè ma carletta !... dâo diablio ! Po on bougro dè franc que vo mè bailli, crâidè-vo que vu allâ m'èinrhonmâ po dépeinsâ po trâi francs dè remido po mè gari ! Pas se fou !

LA QUITTANCE DE LOYER.

II

Ce voisinage ne profitait donc en réalité qu'à tante Amélie qui, depuis lors, se croyait devenue principale locataire. Et Dieu sait avec quelle régularité elle jouissait de ses prérogatives !

A chaque trimestre, elle y pensait dès le premier du mois. Les journées qui la séparaient de la date du terme lui servaient à rédiger sa quittance ; puis, dès que le huit arrivait, elle allait, à la première heure, frapper ses trois coups à la porte de sa locataire et recevait d'elle la somme de vingt-cinq francs, contre laquelle elle lui remettait un reçu libellé avec une incroyable précision :

« Reçu de Mademoiselle Rose Berthier la somme de vingt-cinq francs pour le montant du loyer du terme de janvier de la chambre, etc... »

Quand elle arrivait à ce « montant du loyer du terme de janvier de la chambre », elle s'embrouillait tellement qu'il lui fallait, pour continuer, attendre la rentrée de son neveu. C'était Edmond qui la tirait d'embarras et, à mesure que tante Amélie écrivait sous sa dictée, le brave jeune homme murmurait :

— Est-il possible d'aller réclamer vingt-cinq francs à cette pauvre jeune fille, qui doit avoir déjà tant de mal à arriver ? Une personne si intéressante !... et jolie !...

Car Mlle Rose était gentille à croquer. Avec son petit nez un peu retroussé, ses beaux yeux noirs, sur lesquels s'ébouriffaient des cheveux blonds vaporeux, son joli teint blanc et rose, son manteau long qui lui dessinait bien la taille et son grand chapeau entouré d'un voile azur dont on voyait à peine la naissance et qui finissait on ne savait où, elle était séduisante au possible.

On a beau être rangé, quand à vingt-deux ans on a l'occasion de rencontrer plusieurs fois par jour dans l'escalier de la maison qu'on habite une aussi jolie locataire, on ne peut se défendre d'une certaine sympathie. Chez Edmond, ce sentiment, très réel, était en train de faire son chemin avec une étonnante rapidité. Et le plus inquiétant de l'histoire, c'est qu'il semblait être admirablement partagé. Ce que les lèvres n'osaient pas dire, les yeux le laissaient comprendre avec une éloquence !... Ah ! si tante Amélie avait surpris ces regards !

Les premiers temps, en se disant bonjour, les deux jeunes gens ne se départaient pas de la gravité digne qui convenait à chacun d'eux ; mais, petit à petit, on avait envoyé promener la « gravité digne », et maintenant elle faisait place à un petit sourire qui donnait beaucoup à penser...

Cependant cette intrigue naissante se nouait fort discrètement, et il ne s'était encore rien passé qui pût fournir matière à la critique, même la plus malveillante, lorsqu'un jour une circonstance fortuite vint resserrer les rapports des deux jeunes gens.

A quelque temps de là, c'est-à-dire au commencement du mois d'avril, Mlle Amélie dut garder le lit pendant quelques jours. A l'approche du terme, il fallut songer au loyer, et comme Mlle Duvivier se trouvait hors d'état d'aller elle-même remettre la quittance à sa locataire,